



Hydreaulys (Siren : 200089316)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Versailles
Arrondissement	Versailles
Département	Yvelines
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	15/05/2019
Date d'effet	01/06/2019

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Marc TOURELLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	12 Rue Mansart
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	78000 VERSAILLES
Téléphone	01 39 23 22 60
Fax	01 39 53 04 91
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	497 070
Densité moyenne	1 853,36

Périmètres

Nombre total de membres : 7
- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
78	Saint-Nom-la-Bretèche (217805712)	5 092

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
78	CA de Saint Quentin en Yvelines (200058782)	CA
78	CA Saint Germain Boucles de Seine (200058519)	CA
78	CA Versailles Grand Parc (CAVGP) (247800584)	CA
78	CC Coeur d'Yvelines (247800618)	CC
78	CC Gally Mauldre (200034130)	CC
92	Grand Paris Seine Ouest (200057974)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif « - Transport assainissement ? Étude, travaux, entretien et exploitation des collecteurs et ouvrages d'assainissement intercommunaux : Collecteurs intercommunaux de transport destinés à assurer le transport jusqu'à une station d'épuration (STEP Carré de la réunion et STEP ex-SIAVGO). Tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement des collecteurs intercommunaux de transport (bassins, postes?). Collecte des particuliers à titre dérogatoire sur son réseau de transport. Collecteurs et ouvrages suivant sensiblement la direction du thalweg principal depuis la commune de Versailles à l'amont, jusqu'aux abords du Pont de Sèvres à l'aval, à l'exception de l'ancien Ru de Marivel hors du champ de compétences du Syndicat. Collecteurs et ouvrages suivant sensiblement la direction de la Ferme de Chaville depuis le carrefour des CD 53 et 53E à l'angle Nord Est du lotissement du clos, à l'amont jusqu'à la pointe de Chaville à l'aval. Collecteurs et ouvrages suivant la RD 407, depuis la limite des communes de Marnes-la-Coquette et Ville d'Avray, à l'amont jusqu'au carrefour de la RD 910 à Sèvres, à l'aval. ? Toutes les études générales sur le transport des eaux usées et la gestion des eaux pluviales dans le cas de réseaux unitaires. ? La réalisation de travaux et d'ouvrages nécessaires au transport assainissement et décidés par le Comité syndical. - Traitement assainissement ? Étude, travaux, aménagement, entretien et exploitation relatifs à : Stations d'épuration destinées à assurer le traitement des eaux usées qui se déversent dans le bassin versant du ru de Gally (STEP Carré de Réunion et STEP ex-SIAVGO). Tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement de la station d'épuration, ainsi qu'au respect de la réglementation relative à l'assainissement des eaux usées urbaines. Ouvrages futurs de traitement des eaux usées dont la réalisation sera décidée par le Comité syndical. - Assainissement communal (à la carte) 4 communes au 1er juin 2019: Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-L'Ecole Le Syndicat exerce, au lieu et place de ses adhérents qui la lui ont confiée, la compétence « Assainissement communal qui comprend : ? Assainissement collectif : L'ensemble des études et travaux relatifs à l'assainissement collectif. L'entretien et l'exploitation de tous les réseaux remis et de tous les ouvrages à venir. ? Assainissement communal : le syndicat assure l'assainissement communal des

communes qui lui ont confié la compétence.

Par substitution

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

Par substitution

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

gestion, aménagement, entretien de la mise en valeur du Ru de Gally et de ses affluents

Par substitution

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

Par substitution

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)